

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER DE CONFECTION ET DE TOURNAGES » en abrégé « A.C.T »

Siège ABIDJAN KOUMASSI MARAIS NON LOIN DU
MARCHE POULET-LOT 17-ILOT 14, Lot 17, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 10/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE CONFECTION ET DE TOURNAGES » en abrégé « A.C.T »

Objet : -FERRONNERIE GENERALE
-SOUDURE GENERALE
-CHAUDRONNERIE GENERALE
-MECANIQUE GENERALE.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI MARAIS NON LOIN DU
MARCHE POULET-LOT 17-ILOT 14, Lot 17, Ilot 14

Dirigeant(s) M SILGA JEROME PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05715 du 24/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72637/GTCA/RC/2025 du 24/11/2025

